

ARKÉA OBLIGATIONS ÉCHÉANCE 2026



🇫🇷 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

- ▲ Période de commercialisation : du 06/06/2023 au 06/06/2024.
- ▲ Éligibilité : Assurance-Vie, Comptes-Titres.
- ▲ Ce produit présente un risque de perte en capital et sa liquidité n'est pas garantie.
- ▲ Catégorie d'investisseurs : professionnels et non professionnels.
- ▲ Durée de placement recommandée : Jusqu'au 15/12/2026.

Document à caractère publicitaire, non contractuel.

L'investisseur est invité à se référer au prospectus et document d'information clé du fonds Arkéa Obligations Échéance 2026 avant de prendre toute décision finale d'investissement.

 **ARKEA**
ASSET MANAGEMENT

“ Un fonds obligataire à échéance avec un risque mesuré et un objectif de rendement estimé dans un contexte de hausse des taux. Idéal pour diversifier ses placements lors de projets de court terme. ”
Damien Rio, responsable pôle Mandat.



UNE OPPORTUNITÉ DE MARCHÉ...

- ▲ Un fonds **Investment Grade** pour bénéficier de la sécurité des émetteurs les mieux notés et de qualité extra-financière.
- ▲ Une classe d'actifs rendue accessible grâce à la **hausse des rendements obligataires**, due à la remontée des taux directeurs, avec un **surcroît de rendement sur les titres à maturité faible***.

* Les informations relatives aux marchés financiers sont fournies « à un instant donné » et sont susceptibles d'évolutions.



OFFRANT UN COUPLE RENDEMENT/RISQUE OPTIMISÉ...

Un fonds obligataire à échéance « **buy and hold** » (qui achète des obligations d'une durée déterminée avec pour objectif de les conserver jusqu'à leur maturité).

Ce qui permet :

- ▲ une **visibilité sur le rendement potentiel perçu à échéance** (non garanti) : le format de fonds à échéance permet d'estimer un taux aujourd'hui pour s'assurer un rendement demain.**
- ▲ une **baisse progressive de la sensibilité et de la volatilité du fonds avec le temps**.

** Sauf défaut d'un ou plusieurs émetteurs.



UN INVESTISSEMENT RESPONSABLE

- ▲ Un engagement ESG fort, le fonds est article 8 SFDR et possède une intégration ESG conforme au label ISR.



REPUBLIC FRANÇAISE

ÉTAPES DE LA VIE DE ARKÉA OBLIGATIONS ÉCHÉANCE 2026

06/06/2023
Lancement

+ 1 an
Période de souscription

CONSTITUTION DU
PORTEFEUILLE CIBLE

06/06/2024

GESTION DU
PORTEFEUILLE

15/12/2026
Échéance

ARRIVÉE À ÉCHÉANCE
EN 2026

- ▲ Sélection de minimum **30 émetteurs*** dans un univers **100% OCDE** (plusieurs lignes possibles pour un même émetteur).

- ▲ Sélection des titres d'une notation supérieure à **BBB-** (IG**) + **filtre Best in Class** (approche ESG sectorielle, toutes zones géographiques confondues).

▲ Chaque émetteur est analysé selon un **modèle propriétaire** et dédié en fonction la nature des émetteurs (Société ou État).

▲ **Filtre normatif** permettant d'exclure les émetteurs les plus controversés au regard des principes du Pacte Mondial des Nations Unis***.

▲ **Analyse de la performance relative des émetteurs sur les enjeux ESG** permettant d'orienter les investissements du fonds vers les acteurs les plus vertueux.

L'application de ce processus de sélection conduit à une réduction de 20% de l'univers d'investissement. L'application du filtre ESG permet d'exclure 20% de l'univers d'investissement les valeurs les moins bonnes d'un point de vue de l'univers investissable best in class après application du premier filtre normatif.
La proportion des titres en portefeuille faisant l'objet d'une analyse ESG est d'au moins 90% de l'actif net.

▲ **Stratégie d'investissement « buy and hold »** consistant à acheter des obligations et à les conserver jusqu'à la date d'échéance.

▲ **FCP exposé essentiellement à des titres « Investment Grade ».**

▲ À partir du **15 décembre 2026**, le FCP optera soit pour une **nouvelle stratégie d'investissement**, soit pour la **dissolution**, soit fera l'objet d'une **fusion avec un autre OPCVM** après agrément de l'AMF, les porteurs seront informés préalablement de la décision prise conformément à la réglementation en vigueur.

* Le nombre de lignes en portefeuille sera dépendant de l'encours total du fonds.

** Investment Grade. En cas de dégradation des titres d'une notation inférieure, ces derniers seront conservés jusqu'à l'échéance (dans la limite de 10% de l'actif net).

*** La politique d'exclusion est disponible sur le site internet de la Société de gestion arkea-am.com.

Ce produit présente un risque de perte en capital et sa liquidité n'est pas garantie.



CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

- ▲ **Classification AMF :**
Obligations et/ou titres de créances libellés en euros
- ▲ **Date de création du fonds :**
06/06/2023
- ▲ **Société de gestion :** Arkéa Asset Management
- ▲ **Dépositaire :**
CACEIS BANK
- ▲ **Code ISIN :**
Part P : FROO14OGBH9
Part I : FROO14OGBI7
- ▲ **Durée de placement recommandée :**
Jusqu'au 15/12/2026
- ▲ **Indicateur synthétique de risque⁽³⁾**
- ▲ **Éligibilité :**
Assurance-Vie, Comptes-Titre
- ▲ **Souscriptions/rachats :**
J avant 12h30
- ▲ **Délai de règlement/livraison :** J+2
- ▲ **Frais de gestion maximum⁽⁴⁾**
Part P : 0,60 %
Part I : 0,50 %
- ▲ **Forme juridique :**
Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières
- ▲ **Durée de placement recommandée :**
Jusqu'au 15/12/2026
- ▲ **Fréquence de valorisation :**
Quotidienne



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

Note sur l'inflation : la performance du fonds n'est pas indexée à l'inflation. Par conséquent, le rendement du fonds corrigé de l'inflation pourrait être négatif si l'inflation était supérieure au rendement attendu du produit.

L'approche en matière d'analyse d'entreprises repose sur une analyse qualitative des pratiques ESG de ces acteurs, à ce titre plusieurs limites peuvent être identifiées, en lien avec la méthodologie employée mais aussi plus largement avec la qualité de l'information disponible sur ces sujets.

(1) Classification SFDR : Sustainable Finance Disclosure Regulation, traduction : Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité (Règlement UE 2019/2088).

(2) Plus de détails dans le prospectus et le DIC disponibles auprès de la Société de Gestion, Arkéa Asset Management ou sur le site Internet arkea-am.com

(3) Indicateur synthétique de risque ou SRI. Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur synthétique de risque pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du produit. La catégorie de risque associée à ce produit n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

(4) Pour plus de détails sur les frais, se référer au prospectus du fonds.

RAISONS D'INVESTIR

- ▲ Le choix d'une solution de placement adaptée à la hausse des taux.
- ▲ Le confort d'un objectif de taux de rendement défini et connu à l'avance. Cet objectif est basé sur les anticipations de la Société de gestion et sur une détention des parts jusqu'à l'échéance du fonds. Il ne s'agit en aucun cas d'une promesse de rendement ni de performance du fonds qui ne présente aucune garantie et dont le porteur est exposé à un risque de perte en capital.
- ▲ La tranquillité d'un portefeuille de qualité et diversifié (30 émetteurs minimum).
- ▲ Le choix d'un fonds 100% ESG, article 8 SFDR⁽¹⁾ et labellisé ISR.



RISQUES⁽²⁾

- ▲ Perte en capital : le capital initialement investi peut ne pas être intégralement restitué.
- ▲ Risque de taux.
- ▲ Risque crédit.
- ▲ Risque de liquidité.
- ▲ Risque lié à la gestion discrétionnaire.
- ▲ Risque de contrepartie.
- ▲ Risque de liquidité liés aux conditions et cessions temporaires de titres.
- ▲ Risques en matière de durabilité.

Ce produit présente un risque de perte en capital et sa liquidité n'est pas garantie.

Arkéa Asset Management est une société de gestion d'actifs filiale du Crédit Mutuel Arkéa, fruit du regroupement de Federal Finance Gestion et Schelcher Prince Gestion.

Le présent document est purement informatif et ne constitue ni une offre de souscription, d'achat ou de toute autre transaction portant sur les instruments financiers qui y sont visés, ni un conseil personnalisé d'investissement.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Le fonds présente un risque de perte en capital et le capital initialement investi peut ne pas être intégralement restitué. La société de gestion est une filiale du Crédit Mutuel Arkéa. L'OPC pourra être commercialisé par des sociétés du même Groupe ayant des intérêts financiers communs qui perçoivent notamment des commissions au titre des placements réalisés, ce qui peut être source de conflits d'intérêts.

Le Crédit Mutuel Arkéa a mis en place une politique de gestion des conflits d'intérêts, dont les mesures de barrières d'informations, pour réduire au minimum le risque de conflits d'intérêts, pour autant les dispositifs organisationnels et administratifs établis ne suffisent pas à garantir avec une certitude raisonnable que le risque d'atteinte aux intérêts du client sera évité. Préalablement à toute décision d'investissement dans l'instrument financier présenté, nous vous recommandons

de vous informer en prenant connaissance de la version la plus récente du prospectus et du Document d'Informations Clés (disponibles gratuitement auprès d'Arkéa Asset Management et sur le site internet arkea-am.com). Vous pouvez obtenir des informations complémentaires sur ledit site.

Conformément à la réglementation, l'investisseur peut recevoir, sur demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du fonds. Les informations sur la prise en compte des critères extra-financiers et les aspects liés à la durabilité sont disponibles sur le site arkea-am.com, rubrique "Finance Durable". La décision d'investir tient compte de toutes les caractéristiques et de tous les objectifs du placement collectif, tels que décrits dans son prospectus.

Exercice de vos droits : si votre demande concerne les conditions de commercialisation du produit, nous vous invitons à vous rapprocher du distributeur concerné. Si votre demande concerne le fonctionnement du produit, nous vous invitons à consulter la page « Informations Réglementaires », rubrique « Réclamation & Médiation » de notre site internet.

Informations à jour au 06/06/2023, susceptibles d'évoluer dans le temps.



VOS CONTACTS



arkea-am.com



09 69 32 88 32
numéro non surtaxé



Arkéa Asset Management



Gestion d'actifs du
Crédit Mutuel Arkéa



ARKEA
ASSET MANAGEMENT

Document à caractère publicitaire, non contractuel